



CHALLENGE JEAN TEULIERE

Saison 2017-2018

Né en 1920, Jean Teulière joua à l'US Oyonnax, au Racing Club Narbonnais, au Racing Club de France et à l'USAP club avec lequel il obtint la consécration en devenant Champion de France en 1945.

Docteur en médecine, il devint Président du Comité Territorial du Roussillon en 1965, année durant laquelle il décéda tragiquement dans un accident de la route.

1- PARTICIPANTS

La compétition Jean TEULIERE est ouverte aux licenciés de moins de 16 ans (joueurs nés en 2002 et 2003). Elle est gérée par les Comités Territoriaux ou Secteurs.

En cas de forfait général et pour la qualification des joueurs : application des Règlements Généraux de la F.F.R.

Cette compétition est obligatoire pour les associations de 1^{ère} Division Fédérale (engagement possible en Alamercery et Gaudermen sur autorisation de la Commission des Epreuves Fédérales).

Dans le cadre des obligations sportives (Art. 350 des R.G.), une de ces trois équipes (Teulière, Alamercery et Gaudermen) doit présenter à chaque rencontre prévue au calendrier des joueurs exclusivement de l'association et non en rassemblement, et ce, pour toute la saison sportive.

Par ailleurs, cette compétition est ouverte aux associations de 2^{ème} et 3^{ème} Division Fédérale et associations de séries territoriales.

Les engagements sont faits auprès du Comité Territorial de l'association concernée.

2- PHASE QUALIFICATIVE

Chaque Comité ou Secteur organise la compétition sous sa responsabilité.

Le nombre d'équipes engagées devra être communiqué par les comités gestionnaires des secteurs au Pôle Compétitions de la FFR au plus tard le **20 Octobre 2017**.

Le nombre d'équipes qualifiées par Comité ou par Secteur ainsi que le tableau des oppositions seront définis lors de la réunion des responsables de secteurs qui se déroulera le 26 octobre 2017.



3- PHASE FINALE

Les qualifiés seront transmis par les Comités (ou les secteurs) pour le **16 avril 2018**.

SECTEUR	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
SUD OUEST	Le nombre d'équipes qualifiées par secteur sera défini le 26 octobre 2017
GRAND OUEST	
GRAND SUD	
SUD EST	
NORD EST	

Toutes les rencontres auront lieu en opposition géographique et sur terrain neutre.

CALENDRIER PHASE FINALE

1/32 ^{ème} de Finale	29 avril 2018
1/16 ^{ème} de Finale	13 mai 2018
1/8 ^{ème} de Finale	20 mai 2018
¼ de Finale	27 mai 2018
½ Finales	10 juin 2018
FINALE	17 juin 2018

Nota : En ce qui concerne le Challenge Jean TEULIERE, lorsque cette compétition est organisée dans les secteurs, ces derniers seront tenus de fournir à la FFR leurs qualifiés qu'ils auront préalablement classés. Ils devront respecter en nombre le total de qualifiés des comités concernés. Ainsi, les comités pourront avoir plus ou moins de qualifiés.